



D.2025.06.18.2.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 18 Juin 2025

2- ATTRACTIVITÉ

2.2 – Développement de l'offre Tisséo 2025-2026

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Briand)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Carneiro)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (Mme Ochoa)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Grass)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe		X (M. Chérubin)	
CC DES Coteaux BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Semperboni)	
TERRISSE Jean-Marc			X

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Les Comités de Pilotage et Commissions Territoriales Réseau et Service ont permis de finaliser le programme de développement de l'offre pour l'année 2025-2026, en concertation avec les élus du Ressort Territorial et en lien avec les objectifs du Contrat de Service Public.

La présente délibération recense ces évolutions qui s'inscrivent dans le respect de la trajectoire financière de Tisséo et de la Feuille de Route 2026 du réseau structurant.

1. Déploiement du réseau structurant.

*** Mise en œuvre du Linéo 7 (Université Paul Sabatier <> Saint-Orens Piscine) et de son réseau associé – 1^{er} septembre 2025**

Axe structurant du maillon Est de la ceinture sud, le **Linéo 7** remplacera la ligne 78 et sera étendu jusqu'au nouveau terminus à la piscine de St Orens. Il reliera le campus scientifique de Paul Sabatier et la commune de Saint-Orens avec une fréquence de 9 à 10 minutes. En heure de pointe un renfort permettra de faire le lien entre l'Université Paul Sabatier et le quartier Malepère toutes les 5 minutes.

Cette offre structurante Linéo couvre plus de 20 000 habitants et 16 000 emplois situés dans un rayon de 400m autour des arrêts.

Très maillé, le Linéo 7 proposera deux connexions avec la ligne B (Faculté de Pharmacie et Université Paul Sabatier), une connexion avec Téléo (Université Paul Sabatier) et une connexion à la ligne C en 2028 à la station Aérospace Campus. L'estimation de fréquentation à la mise en service est de 8 200 voyageurs par jour.

La **ligne 109** sera modifiée en accompagnement du déploiement du Linéo 7. Son itinéraire sera prolongé au parking relais de Balma Ribaute.

*** Mise en œuvre du LINEO 12 (Borderouge <> Rangueil) et de son réseau associé – 1^{er} septembre 2025**

Le **Linéo 12** sera le premier service structurant proposant une liaison transversale dans l'est toulousain. Il remplacera entièrement la ligne 36 et une partie des itinéraires des lignes 19, 23 et 37. La ligne offrira un passage de bus toutes les 9 minutes en heures de pointe et 11 minutes en heures creuses. Le Linéo 12 permettra de relier plusieurs équipements culturels métropolitains : la Cité de l'Espace, la Halle de la Machine, l'Envol des Pionniers et desservira plus de 46 000 habitants, 18 000 emplois et 5 000 scolaires dans un rayon de 400m autour de ses arrêts. Il connectera la ligne A du métro (Roseraie), la ligne B (Borderouge et Rangueil), la gare SNCF de Montaudran et en 2028 à la ligne C à la station Montaudran Gare. L'estimation de fréquentation à la mise en service est de 16 000 voyageurs par jour, faisant de lui le 3^{ème} Linéo le plus fréquenté du réseau.

Les lignes 19, 23 et 37 seront modifiées en accompagnement du déploiement du Linéo 12 :

- La ligne 19 conserve son itinéraire entre Borderouge (ligne B) et Roseraie (ligne A) uniquement.
- La ligne 23 circulera entre Jeanne d'Arc (ligne B) et la Terrasse (terminus provisoire en attendant la réouverture des allées de Limayrac qui permettra à la ligne 23 de connecter la Cité de l'Espace).
- La ligne 37 circulera entre Roseraie (ligne A) et Ramonville (ligne B) avec un nouvel itinéraire via le secteur de Breguet.

* **Mise en œuvre de la ligne 117 Express (Gare SNCF de Muret <> Basso Combo) – 1^{er} septembre 2025**

Première ligne Express du réseau Tisséo, la ligne 117 Express desservira l'axe structurant Muret-Roques-Portet-Toulouse. 13 000 habitants et 19 300 emplois seront desservis par cette ligne dans un rayon de 400m autour des arrêts.

La ligne Express a pour mission principale le déplacement des actifs dits pendulaires. L'offre développée sur la ligne, 30 minutes en heures de pointe avec une hyperpointe à 15 minutes du lundi au vendredi, permettra de répondre à cette demande. 30% de son itinéraire se fera sur des voies réservées au bus et huit nouveaux carrefours seront équipés d'un système de priorité aux feux. Le nombre d'arrêts réduit et ces nombreux aménagements confèrent à cette ligne son caractère Express. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

* **Retour du Linéo 4 en centre-ville – fin d'année 2025**

Le Linéo 4 desservira à nouveau l'hypercentre toulousain dès la fin des travaux de requalification de la grande rue Saint-Michel. Il récupérera son terminus à Cours Dillon après avoir desservi palais de Justice, les Carmes et Esquirol. Son itinéraire sera dissocié dans le secteur du quartier Saint-Michel avec un itinéraire via la Grande Rue Saint-Michel direction Cours Dillon et via le boulevard Maréchal Juin direction Basso Cambo.

2. Déploiement de l'offre sur la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain (CCGOT)

La nouvelle desserte présentée ci-après fait suite à l'intégration de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain au ressort territorial de Tisséo le 1^{er} janvier 2024. Le nouveau schéma de desserte prévoit la création de trois lignes et le prolongement de deux lignes existantes.

* **Création de nouvelles lignes – 1^{er} septembre 2025**

- **La ligne 401** [St Lys <> Colomiers Gare] desservira les communes de Saint-Lys, Fonsorbes et Fontenilles avec une offre de 30 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses. Ce service permettra de connecter la Gare de Colomiers, future station de la ligne C du métro. Elle fonctionnera du lundi au samedi.
- **La ligne 402** [Léguevin <> Colomiers Gare] permettra de connecter la commune de Léguevin à la Gare de Colomiers toutes les 30 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses. Elle fonctionnera du lundi au samedi.
- **La ligne 403** [Lévignac <> Mérenvielle Gare] connectera les communes de Lévignac et Lasserre Pradère à la Gare de Mérenvielle. L'offre de la ligne est calée sur l'offre du train en direction de Toulouse : 3 départs le matin, 2 allers/retours à midi et 5 courses le soir. La ligne fonctionne du lundi au vendredi.

* **Adaptation de lignes existantes – 1^{er} septembre 2025**

- **La ligne 32** [Colomiers Ramassiers Gare SNCF <> Léguevin Collège] sera prolongée jusqu'à la commune de Léguevin. La ligne effectuera son terminus au collège Forain F. Verdier.
- **La ligne 55** [Colomiers Gare SNCF <> Plaisance Ousseau] sera prolongée au quartier Ousseau de Plaisance du Touche. Cette extension permet de desservir le projet urbain Bonna Sabla. L'offre de la ligne a également été augmentée pour passer de 30 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses à 20 minutes en heures de pointe et 35 minutes en heures creuses.

3. Renforcement du réseau complémentaire

* **Création de la ligne 35 (Arènes Romaines <> Colomiers Ramassiers) – 1^{er} septembre 2025**

La création de la ligne 35 offrira une desserte bus de proximité de la ZAC Saint-Martin. Ce service connectera aux Gares CNCF de Colomiers Ramassiers, de Saint-Martin, au Linéo 2, à la ligne 25, la ligne 63, au cœur de quartier de Saint-Martin et au tramway T1 à la station Arènes Romaines. La ligne fonctionnera du lundi au vendredi avec une fréquence de 25 minutes en heures de pointe et 45 minutes en heures creuses.

* **Ligne 30 (MEETT <> Aéroport) - Mise en place d'une offre en heures creuses – 1^{er} septembre 2025**

La ligne 30 desservant le secteur d'emploi de la zone aéroportuaire de Blagnac verra son offre étoffée avec la création de services en heures creuses toutes les 60 minutes.

* **Ligne 29 (Jeanne d'Arc <> Fonbeauzard Mermoz) – Création d'un terminus unique à Fonbeauzard – 1^{er} septembre 2025**

La ligne 29 dispose d'un terminus partiel à Aucamville. Seules une course sur trois en moyenne se prolongent jusqu'à Fonbeauzard Mermoz. A compter de la rentrée 2025, toutes les courses iront ou partiront de Fonbeauzard. La fréquence attendue est de 20 minutes en semaine « hiver ». L'offre est ajustée les samedis et vacances avec une fréquence en heure creuse de 30/35 minutes.

* **Renfort d'offre en heures de pointe des lignes 56 (Université Paul Sabatier <> Auzeville Eglise) et 81 (Université Paul Sabatier <> Castanet-Tolosan) – 1^{er} septembre 2025**

Afin de répondre à la demande croissante dans le secteur de Ramonville, Auzeville-Tolosane et Castanet-Tolosan, un renfort d'offre est prévu sur les lignes 56 (+ 9 courses) et 81 (+3 courses).

* **Ligne 85 (Basso Combo <> Portet Gare SNCF) – desserte de la ZAC Las Fonsès – 1^{er} septembre 2025**

La ligne 85 effectuera une antenne dans le quartier Las Fonsès pour desservir ce secteur en développement. Deux nouveaux arrêts sont créés : *Las Fonsès* et *Vieux Chemin de Muret*. L'offre de la ligne n'est pas modifiée.

* **Ligne 318 (Muret Gare SNCF <> Lamasquère Mairie) – création d'un nouvel arrêt Ousseu – 1^{er} septembre 2025**

La ligne 318 desservira un nouvel arrêt nommé Aussau, localisé sur la commune de Lamasquère.

Il est à noter que :

- * le **déploiement de ces projets est conditionné à la réalisation des travaux nécessaires** à leur mise en œuvre (aménagement de voirie, de quais, de terminus, ...),
- * les évolutions présentées ici ne tiennent pas compte de l'ensemble des modifications du réseau qui découlent des travaux réalisés dans l'agglomération.

Le déploiement de l'offre Tisséo pour la rentrée de septembre 2025 a été présenté au Comité des Partenaires lors de sa séance du 7 avril 2025 et a émis un avis favorable.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la délibération « Développement de l'offre 2025 ».

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES